

DEFI DU SENATEUR PETTIGREW - AU - SENATEUR HANNA.

Stoux Fall, Dakota du Sud, 9 octobre.—Le sénateur Pettigrew adresse aujourd'hui le défi suivant: Honorable M. A. Hanna, président du comité national républicain.

A la cour suprême des Etats-Unis.

Washington, 9 octobre.—A l'audience de la cour suprême des Etats-Unis, aujourd'hui, l'avocat-conseil dans l'affaire d'Allice Weil et autres a demandé un non-lieu.

Inondation soudaine dans le Wisconsin.

Portage, Wisconsin, 9 octobre.—Le niveau exceptionnellement élevé de la rivière Wisconsin a rompu le digue du gouvernement, cette après-midi à Portage, et une énorme masse d'eau s'est précipitée sur la partie basse de la ville.

Grève dans l'Indiana.

Terre Haute, Indiana, 9 octobre.—Les employés du chemin de fer électrique de Terre Haute se sont mis en grève ce matin, de sorte qu'aucun car ne circule et que les lampes électriques sont éteintes.

Détresse à Alvin.

Dallas, Texas, 9 octobre.—Une dépêche d'Alvin, Texas, établit que plus de trois cents familles sont dans la détresse à cet endroit, en conséquence de l'ouragan du 8 septembre.

Catastrophe évitée

New York, 9 octobre.—Dépêche spéciale de Queenstown à l'Evening World: Le vapeur géant Oceanic, de la ligne White Star, qui est arrivé aujourd'hui à Queenstown, a échappé au naufrage sur la côte d'Irlande.

Les îles Soolou.

Washington, 9 octobre.—Mr. McKeljohn, sous-secrétaire d'état à la guerre, a envoyé la lettre suivante à l'honorable W. J. Bryan:

Reponse à Mr. Bryan.

Washington, D. C., 6 octobre 1900. Cher Monsieur, Dans le compte rendu du discours que vous avez prononcé hier à Tippecanoe, Indiana, publié par les journaux, dans lequel vous faites allusion à l'abolition de l'esclavage dans les Etats-Unis à la suite des succès des armées de l'Union, vous êtes cité comme ayant dit:

"Nous avons combattu alors pour l'adoption d'un amendement constitutionnel établissant qu'aucun homme ne pourra posséder un esclave, et cependant, avant la fin de la guerre des Philippines, nous avons conclu avec le sultan de Soolou un traité qui reconnaît l'esclavage."

Permettez-moi d'appeler votre attention sur l'extrait suivant d'une lettre du secrétaire de la guerre au général major Otis, commandant des forces des Etats-Unis dans les Philippines, en date du 27 octobre 1899:

"Le Président me donne l'instruction de vous aviser que l'entente signée le 20 août 1899 par le général de brigade John C. Bates, représentant des Etats-Unis, d'une part, et le sultan de Jolo, le Dato Rajah Muda, le Dato Attik, le Dato Calbi et le Dato Joakanan, d'autre part, est confirmée et approuvée, sujette à la sanction du Congrès prévue dans l'article du traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne qui établit que les droits civils et politiques des natifs du territoire cédé par ledit traité aux Etats-Unis seront déterminés par le Congrès, et avec la réserve convenue, qui sera clairement communiquée au sultan de Jolo, que cette entente ne doit être jugée d'aucune façon comme autorisant l'esclavage existant dans l'archipel des Soolou ou donnant le consentement des Etats-Unis, ce qui est impossible d'après le treizième amendement à la constitution."

Récompensé à l'Exposition.

Washington, 9 octobre.—Le chef constructeur Philip Hichborne, de la marine des Etats-Unis, a reçu un diplôme et une médaille d'or pour la bouée de sauvetage Franklin, la tourelle Hichborne et les modèles de navires de guerre envoyés à l'exposition de Paris.

Demande d'extradition de Rockefeller et d'autres "rois de l'huile".

St Louis, Missouri, 9 octobre.—La réquisition lancée par le gouverneur du Texas, M. Sayers, pour l'extradition de John D. Rockefeller, de Henry M. Flagler et d'autres "rois de l'huile", sous l'accusation de violation de la loi contre les trusts, a été remise aujourd'hui au gouverneur Roosevelt, de New York, à l'hôtel des Planteurs à St-Louis.

Détresse à Alvin.

Dallas, Texas, 9 octobre.—Une dépêche d'Alvin, Texas, établit que plus de trois cents familles sont dans la détresse à cet endroit, en conséquence de l'ouragan du 8 septembre.

Bureau météorologique.

Washington, D. C., 8 octobre.—Indications pour la Louisiane: Temps généralement beau à di et mercredi; vents légers et rafraîchissants du nord à l'est.

DERNIERE HEURE.

Ouverture prochaine de la session du parlement espagnol.

Le mariage de la princesse des Asturies.

Madrid, Espagne, 9 octobre.—La session du parlement espagnol s'ouvrira du 6 au 10 novembre.

La question du mariage de la princesse des Asturies sera discutée en décembre. Le marquis Aguilar Campos, ministre des affaires étrangères, sera prêt à présenter divers traités relatifs aux relations générales de l'Espagne avec les Etats-Unis, à la cession des îles Cagayan et autres, et à la protection des droits d'auteur avec les républiques hispano-américaines.

Un ministère des finances on demandait hier le rapport annonçant l'intention du gouvernement d'émettre un emprunt.

Les élections canadiennes.

Ottawa, Canada, 9 octobre.—Dans une édition supplémentaire le "Journal officiel" publie ce soir une proclamation annonçant la dissolution du parlement et des élections générales à la date du 7 novembre.

Combat de trois jours dans le sud de l'Afrique.

Londres, 10 octobre.—Le "Times" publie la dépêche suivante de Vrededorf, Colonie de la Rivière d'O range: La colonne britannique s'est battue pendant trois jours, du 5 au 8 octobre, avec le commando de Dewet, mille hommes et cinq canons.

CECIL RHODES.

Captown, Colonie du Cap, 9 octobre.—Cecil Rhodes rentre demain dans la politique. Il présidera le congrès de la Ligue Sud-Africaine.

L'expédition de Pao Ting Fu.

Pékin, Chine, 4 octobre.—L'expédition de Pao Ting Fu attend les Allemands, qui ne sont pas prêts. On dit qu'il y a douze mille hommes des troupes impériales chinoises à cet endroit.

L'impératrice douairière de Chine sérieusement malade.

Pékin, Chine, 7 octobre, par voie de Tien Tsin, 8 octobre, et de Shanghai, 9 octobre.—Des rapports dignes de foi annoncent que l'impératrice douairière est sérieusement malade à Tai Yuan Fu, province de Shan Si.

Le prince Frédéric-Guillaume à la Scène.

Berlin, Allemagne, 9 octobre.—Le prince héritier Frédéric-Guillaume jouera les principaux rôles dans des représentations théâtrales à la cour l'hiver prochain.

DECORATIONS.

Berlin, Allemagne, 9 octobre.—L'empereur William a conféré de hautes décorations à tous les principaux fonctionnaires de l'exposition de Paris.

Bagarre politique à Puerto-Rico.

San Juan de Puerto-Rico, 9 octobre.—Les rapports d'une tragédie, dimanche à Guyama, étaient exagérés. Un nommé Joseph Rodriguez a été tué et deux individus ont reçu des blessures dans une bagarre politique.

L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes: Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE:

EDITION QUOTIDIENNE: Pour les Etats-Unis, port compris: \$12. Un an \$4.00... 6 mois \$2.00... 3 mois \$1.00.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris: \$16.15. Un an \$7.50... 6 mois \$3.50... 3 mois \$1.75.

EDITION HEBDOMADAIRE: Paraissant le Samedi matin. Pour les Etats-Unis, port compris: \$2.00. Un an \$1.50... 6 mois \$1.00... 3 mois \$0.50.

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger: \$4.00. Un an \$3.00... 6 mois \$2.00... 3 mois \$1.00.

EDITION DU DIMANCHE: Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Non agents peuvent faire leurs commandes par MANDATS-POSTAUX ou par YES SUR EXPRESS.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1900. PROGRAMME: L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année: LE THEATRE DE MOLIÈRE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1901 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible; sur papier écroulé réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de L'Athénée.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera nié hors de concours.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel, BUS, ROUEN, P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans.

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets sont les suivantes, avec demande modérée et prix plus élevés: Chevaux de selle et de voiture... 100-500; Mulets de bât... 50-100; Mulets de bât... 150-200; Mulets pour habitations... 150-200; Mulets pour habitations... 150-200.

E. J. LOUAPRE, 233 RUE DÉCATUR.

La seule Maison Française de gros qui approvisionne les Epiceries et Cafés, à aussi un assortiment de Glacières, Poinçons pour casser la glace, Sabotière, Fontaines, Verres, Gobelets, Pailles à Julep, Bouchons, Brouettes, Sacs en papier, Broses, Balais, Paniers, Cartouches chargées.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Mme Marie Martha Wiggin, femme d'Emile Bernisnant. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,064—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification, les créances (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Bernisnant, administrateur de cette succession, doit être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

C. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Canal et North Peters.

MAGASIN DU BON MARCHÉ, 313 RUE ROYALE. F. ADRIEN BRUNET. HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER. J'ai l'honneur d'informer mes connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijoux de toutes descriptions. Grande variété de Canons et Canettes à l'usage d'Or et d'Argent.

Quand vous êtes prêt à acheter un Portefeuille, une Bourse, un Porte-Cartes ou toute autre Nouveauté en Peau ou en Cuir, vous voulez nécessairement pouvoir choisir d'un Assortiment Complet et Varié. Vous feriez bien de jeter les yeux sur le nôtre: il contient tous les Articles susnommés aux prix de 50c et de \$35.00. La Vente des Portefeuilles à 25c se poursuit. Weinfurter Jewelry Palace, Encoignure des rues Royale et Bienville.

MONTRES et PENDULES soigneusement réparées. DIAMANTS remontés et tous genres de BIJOUX faits sur COMMANDE. BIJOUX REPARÉS et renouvelés. ARGENTERIE faite sur commande et réparée. PLAQUEUSE D'OR ET D'ARGENT. PENDULES pour BUREAUX et RESIDENCES montées et entretenues à l'année. FRANTZ BROS & CO., BIJOUTIERS, 333 Rue Canal.

LE MONDE MODERNE. demandez un spécimen complet et gratuit (en découplant cette annonce) pour pouvoir apprécier cette revue-magazine unique en France. 5, rue Saint-Benoît, Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES LIVERPOOL & LONDON & GLOBE. Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

INCORPORÉE EN 1855. Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées. SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL. DE LA NOUVELLE-ORLEANS. NOMBREUX NO 222, RUE DU CANAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans. PAUL CAPDEVIELLE, Président, JULES MONTREUIL, Secrétaire. BUREAU: RUE DU CANAL, 699. Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

Ils sont Venus; Ils ont vu; et Ils ont acheté! Il arrive aujourd'hui et Il arrivera encore le plus grand assortiment de Sofas (Lounges) en Cuir et en Velours, jamais envoyé à la Nouvelle-Orléans. Aussi 250 Pupitres de Bureau. Un grand nombre de Lits en Cuir et en Fer de toute qualité. Chaises Morris à partir de \$5.00. W. G. TEBULT, Le Magasin de Meubles le Meilleur Marché au Sud, Nos 217-223 RUE ROYALE.